

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Procédure de passation** : Procédure adaptée passée en application des articles L 2123-1 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique. Les prestations donneront lieu à un marché unique, l'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.
2. **Identification de l'organisme qui passe le marché** :  
Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG 2, route Ecospace - BP 93 077- 67125 MOLSHEIM CEDEX
3. **Objet du marché de travaux** :  
Commune de Dorlisheim – Alimentation en eau potable - renforcement du réseau rue des prés
4. **Nature des travaux** :  
Fourniture et pose d'une conduite d'eau potable en fonte ductile classe 64 DN150mm sur une longueur de 130 mètres, avec rénovation de 9 branchements particuliers.
5. **Délai d'exécution maximum des travaux** : Trois semaines
6. **Modalités d'obtention des Dossiers de Consultation des Entreprises** : Par téléchargement sur le site <https://alsacemarchespublics.eu/>
7. **Renseignements administratifs et techniques à demander à** :  
Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG - Service Eau et Assainissement  
2, Route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX – Tél. : 03.88.49.82.58 - Courriel : [iroehry@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:iroehry@cc-molsheim-mutzig.fr)
8. **Renseignements et justificatifs à fournir** : ceux mentionnés dans le Règlement de la Consultation.
9. **Modalités de réception des offres** :
  - Date limite de réception : **jeudi 15 avril 2021 à 12 heures**,
  - **Les réponses électroniques via la plateforme Alsace Marchés Publics sont obligatoires.**
10. **Modalité d'attribution du marché** :  
Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :
  - ☞ **Le prix (40%)**.
  - ☞ **La valeur technique de l'offre (60%)** : elle sera appréciée en fonction des sous critères suivants à détailler dans l'annexe au règlement de consultation qui est à fournir complétée dans l'offre et détaillant :
    - Moyens humains affectés au chantier: (10 %)
    - Moyens matériels affectés au chantier : (10 %)
    - Matériaux: (10 %)
    - Mesures particulières prises en faveur de l'environnement urbain: (10 %)
    - Mesures particulières prises en faveur de l'hygiène et de la sécurité : (10%)
    - Planning des travaux : (10 %)
11. **Délai de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
12. **Procédures de recours** :  
Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix BP 1038F – 67070 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)  
  
Introduction des recours : Articles L551-1 et suivants du code de justice administrative dans les 2 mois à compter de la date de publication du présent avis et jusqu'à la signature du marché
13. **Date d'envoi de l'avis à la publication** : le 25 mars 2021

Le Président, Laurent FURST